Le Stif va attribuer 270 rames RER à Alstom et Bombardier

Le faux suspense devrait prendre fin ce mercredi. Selon nos informations, le Syndicat des transports d'Île-de-France (Stif) confirmera alors la victoire tant attendue du consortium formé par Alstom et Bombardier à l'appel d'offres géant des RER NG (nouvelle génération).

Les deux groupes étaient depuis quelques semaines déjà quasi certains de remporter cette commande de 270 rames qui se chiffre à plus de 3 milliards d'euros. Début novembre, son concurrent espagnol CAF, qui possède une usine d'une centaine de salariés à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), avait en effet été écarté par la SNCF, qui gère l'appel d'offres, en raison de doutes sur ses capacités de production.

CAF avait dès lors dénoncé le poids de la crise survenue chez Alstom en septembre après la suppression envisagée de 400 sur 500 postes dans son usine de Belfort, finalement évitée par une commande publique de 15 TGV pour des lignes Intercités.

La fabrication des RER à deux niveaux, qui rouleront sur les lignes D et E à partir de 2021, sera elle aussi réalisée en France. Bombardier mobilisera les 2 000 salariés de son site de Crespin (Hauts-de-France) et Alstom ses différentes usines (Ornans, Tarbes, Le Creusot…) qui fourniront son grand site nordiste de Petite-Forêt (1 300 salariés), près de Valenciennes.

Les premières rames devront être livrées dans quatre ans, puis les suivantes à une cadence de 70 par an. Sans la commande du Stif, ces usines, ainsi que leurs nombreux sous-traitants, risquaient une réduction de leurs effectifs, après des mesures de chômage partiel l'an dernier.

ANNELOT HUIJGEN